
DÉLIBÉRATION DE_2023_009

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE NASTRINGUES sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 08 mars 2023

Présents : Georges MADELAINÉ, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie CROSSOIR, Michel FRICHO, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Thierry LANSADÉ, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Dominique IBERTO, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Jean-Luc FAVRETTO par Jean-Thierry LANSADÉ, Éric FRÉTILLÈRE par Dominique IBERTO, Lucette MOUTREUIL par Jean-Pierre CHAUMARD

Secrétaire : Christian SCALIGER

Membres en exercice : 32 Présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 30

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement - ass_ affermage

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Thierry BOIDÉ
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 109 058.98 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit à l'unanimité :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	141 335.34
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	109 058.98
Résultat cumulé au 31/12/2022	109 058.98
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	109 058.98
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	109 058.98
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2022	

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Le Président
Thierry BOIDÉ